

## Règlement Davos X-Trail

En s'inscrivant aux Davos X-Trail, les participants acceptent le présent règlement. Celui-ci s'applique à toutes les courses et à toutes les personnes inscrites.

### 1. Organisation

Les Davos X-Trail sont organisés par l'association Davos X-Trail. L'association planifie, organise et réalise les événements de course à Davos Klosters.

### 2. Inscription

L'inscription se fait en ligne sur [www.davos-xtrails.ch](http://www.davos-xtrails.ch) en collaboration avec Datasport. Les frais d'inscription doivent être payés conformément à l'annonce de course.

- Les dossards personnalisés sont attribués à toutes les personnes inscrites jusqu'au 19.07.2026.
- Clôture des inscriptions en ligne : 23.07.2026, 24h00
- Ensuite, les inscriptions tardives et modifications sont possibles lors du retrait des dossards sur place.

### 3. Changement d'inscription, renonciation au départ, remboursement

Un changement de course est possible jusqu'au jour de la compétition. Les frais d'inscription plus élevés et options supplémentaires seront facturés. Aucun remboursement ni crédit d'un montant payé en trop n'est possible. En cas de changement vers une autre course, les prestations correspondantes à cette course s'appliquent automatiquement. Il n'existe aucun droit à remboursement en cas de réduction de prestation. En cas de renonciation au départ, le dossard peut être transféré à une autre personne contre une taxe de CHF 20.00.

En cas de renonciation au départ, aucun remboursement des frais d'inscription ni transfert à l'année suivante n'est possible. Si une participation est impossible en raison d'une maladie, de symptômes ou d'un accident (avec ou sans certificat médical), aucun remboursement n'est accordé.

Lors de l'inscription, il est possible de souscrire facultativement une assurance annulation. Celle-ci rembourse les frais d'inscription conformément aux conditions d'assurance sur présentation des documents nécessaires.

Si la course ne peut pas être organisée ou seulement partiellement en raison de force majeure, de risques extraordinaires ou d'une décision des autorités, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera accordé.

#### 4. Règlement de la course

- Le fair-play est obligatoire.
- Aucune licence n'est requise.
- Le dossard doit être porté de manière visible à l'avant et ne doit pas être modifié. En cas de perte, la responsabilité incombe au participant.
- Le chronométrage est effectué au moyen de la puce intégrée au dossard.
- Un abandon n'est possible qu'aux postes de contrôle officiels (sauf en cas de blessure ou d'épuisement).
- Les frais de recherche ou de sauvetage peuvent être facturés.
- Le dopage est strictement interdit. Les règles de Swiss Sport Integrity s'appliquent. Toute infraction entraîne une disqualification immédiate.

#### Âge minimum & moyens auxiliaires

- **Diamond / Gold** : dès 18 ans
- **Silver / Bronze** : dès 16 ans
- **1K Vertical** : dès 14 ans
- **Community Event** : aucune limite d'âge ; les enfants de moins de 12 ans uniquement accompagnés d'un adulte.

L'utilisation d'aides ne correspondant pas au caractère d'une course de trail est interdite, notamment les fauteuils roulants, déambulateurs, poussettes ou le port de bébés et jeunes enfants.

**Les bâtons sont autorisés**, ne font pas partie de l'équipement obligatoire et doivent être portés durant toute la course s'ils sont utilisés au départ.

#### 5. Parcours & compétitions

**Diamond**: 68 km (+/- 2 606 m), départ/arrivée Davos, également possible en équipe de 3

**Gold**: 43 km (+/- 1 424 m), départ/arrivée Davos

**Silver**: 23 km (+631 m / -279 m), départ Klosters → arrivée Davos

**Bronze**: 10 km (+/- 163 m), départ/arrivée Davos

**NOUVEAU : 1K Vertical** 5 km (+1 000 m), départ Sportzentrum Davos → arrivée Jakobshorn

**Community Event** 4-5 km, départ/arrivée Davos

Les raccourcis sont interdits sur tous les parcours et entraînent une disqualification.

## 6. Balisage du parcours

Le balisage est réalisé à l'aide de fanions, rubans de signalisation, marquages au sol et panneaux indicateurs. La course se déroule dans un environnement alpin sensible. Les chemins balisés ne doivent pas être quittés et les zones de tranquillité de la faune doivent être respectées.

## 7. Temps limites de contrôle

Le vélo balai marque la fin officielle de la course. Les médecins présents sur le parcours ainsi que le service sanitaire sont autorisés à retirer un participant de la course pour des raisons médicales. Les participants dépassant les temps limites doivent remettre leur dossard et sont retirés de la course. Ils ne seront pas classés et ne pourront plus bénéficier des prestations de l'événement (ravitaillement, assistance médicale, postes de parcours, chronométrage, classement, etc.).

Les temps limites de contrôle suivants sont valables et seront appliqués strictement :

### **Diamond | Diamond TEAM**

Davos départ	0 km	07h00
Dürrboden	14 km	09h45
Sertig Wasserfall	31 km	13h30
Monstein	41 km	16h00
Sertig Dörfli	57 km	19h00
Davos arrivée	68 km	21h00

### **Gold**

Davos départ	0 km	07h00
Dürrboden	14 km	09h45
Sertig Dörfli	32 km	16h00
Davos arrivée	43 km	18h30

### **Silver**

Klosters départ	0 km	09h40
Wolfgang	14 km	13h10
Davos arrivée	23 km	14h30

### **Bronze**

Davos départ	0 km	08h30
Islen	3 km	09h30
Davos arrivée	10 km	11h30

### **1K Vertical**

Davos départ	0 km	18h00
Jakobshorn arrivée	5 km	21h00

### **Community Event**

Davos départ	0 km	09h00
Davos arrivée	5 km	11h30

## **8. Équipement**

Équipement obligatoire pour Diamond, Diamond Team (sections 1 + 2) et Gold :

- Gobelet (aucun gobelet jetable ne sera disponible aux postes de ravitaillement)
- Veste de pluie
- Kit d'urgence (couverture de survie, pansement adhésif)
- Sifflet
- Téléphone portable (avec le numéro d'urgence enregistré +41 81 414 85 77)
- Au moins 1,0 l d'eau (Diamond) / 0,5 l d'eau (Gold)

Équipement recommandé pour Silver, Bronze, Diamond Team (section 3) et 1K Vertical :

- Gobelet (aucun gobelet jetable ne sera disponible aux postes de ravitaillement)

Community Event:

- Aucun équipement obligatoire

## **Équipement supplémentaire en fonction des conditions météorologiques (Cold-Kit / Hot-Kit)**

Sur les sections de parcours en haute montagne, des changements météorologiques rapides et d'importantes variations de température peuvent survenir. Les participants sont eux-mêmes responsables de porter des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.

La direction de course peut, en cas de mauvais temps ou de conditions météorologiques particulières, rendre obligatoire un équipement supplémentaire à court terme. Cela peut inclure un **Cold-Kit** (par exemple vêtements chauds supplémentaires, gants, bonnet) ou un **Hot-Kit** (par exemple liquide supplémentaire, protection solaire).

Les informations concernant un éventuel équipement obligatoire supplémentaire seront communiquées au plus tard lors de l'envoi du briefing des coureurs et, si nécessaire, à nouveau le jour de la course via le site internet et par SMS.

Les participants sont tenus de porter l'équipement obligatoire défini par la direction de course. Les bâtons sont autorisés, mais il est interdit de les transmettre ou d'en prendre en cours de route.

## **9. Ravitaillement**

La liste des postes de ravitaillement et leur offre figurent dans les plans de ravitaillement séparés. Il est strictement interdit de jeter des déchets en dehors des zones officielles de ravitaillement. Tout participant enfreignant cette règle sera exclu de la course. Les participants doivent transporter leurs déchets jusqu'au prochain poste officiel ou jusqu'à l'arrivée.

## **10. Responsabilité personnelle**

La participation se fait à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Un entraînement d'endurance régulier et une bonne santé sont des conditions préalables à la participation.

## **11. Accompagnement & assistance**

L'assistance personnelle par des accompagnants est autorisée uniquement à proximité des zones de ravitaillement, dans un rayon de 50 mètres. Toute forme d'accompagnement des participants sur le parcours (par exemple en VTT ou en courant à leurs côtés) est interdite. Il est interdit de courir en tant que pacemaker. L'utilisation d'aides personnelles telles que déambulateurs, aides à la marche ou moyens d'assistance similaires n'est pas autorisée dans le cadre de la manifestation.

Lors de la course des enfants, aucun accompagnement sur le parcours n'est autorisé. Les parents peuvent uniquement courir à côté du parcours. Les jeunes participant aux courses pour adultes prennent le départ sous leur propre responsabilité et, s'ils sont mineurs, doivent disposer de l'accord de leur représentant légal.

## 12. Sécurité & assistance médicale

Les Davos X-Trail disposent d'un concept complet de sécurité et de secours. En cas d'incident, de faiblesse d'un coureur ou d'accident, contacter immédiatement le poste de parcours ou le service sanitaire le plus proche.

Numéro d'urgence : **+41 81 414 85 77**

## 13. Modification du parcours & annulation

En raison de force majeure ou de risques extraordinaires, l'organisateur peut modifier le parcours, le raccourcir ou interrompre la course à tout moment.

## 14. Classement & remise des prix

Les participants sont classés par catégories d'âge séparées par sexe. Lors de la cérémonie officielle, seuls les podiums au classement général de chaque course sont récompensés. Dans la catégorie Diamond TEAM, le temps total des trois coureurs est pris en compte.

### Prix en espèces – femmes et hommes

	1ÈRE PLACE	2E PLACE	3E PLACE
<b>DIAMOND 68 KM</b>	CHF 2 000.00	CHF 1 250.00	CHF 750.00
<b>GOLD 43 KM</b>	CHF 1 000.00	CHF 750.00	CHF 350.00

Dans les catégories Diamond TEAM, Silver, Bronze, 1K Vertical et Community Event, aucun prix en espèces n'est attribué.

## 15. Responsabilité, dommages matériels & assurance

L'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages corporels, matériels ou pertes d'objets. L'assurance est à la charge des participants et doit couvrir les frais de recherche, de sauvetage et de récupération.

## **16. Protection des données**

### **Utilisation des données personnelles**

Le traitement des données personnelles est régi par la déclaration de protection des données en vigueur. La participante ou le participant confirme ne transmettre à l'organisateur des données personnelles de tiers que si ces personnes – ou leurs représentants légaux – ont été informées de la déclaration de protection des données en vigueur et si la transmission est autorisée conformément au droit applicable en matière de protection des données.

### **Photos et enregistrements vidéo**

Les photos et enregistrements vidéo réalisés dans le cadre de l'événement peuvent être utilisés par l'organisateur, sans droit à rémunération, pour la télévision, Internet, les réseaux sociaux, ses propres supports publicitaires, magazines et livres (médiat imprimés).

### **Dispositions relatives à la protection des données**

Mes données personnelles (nom et prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone et adresse e-mail) sont utilisées pour l'organisation de l'événement ainsi qu'à des fins de marketing (y compris la prise de contact pour un conseil en assurance) par SWICA pour les personnes majeures résidant en Suisse. L'utilisation des données aux fins mentionnées peut être interdite à tout moment et sans indication de motifs en envoyant un message à [customerrequest@datasport.com](mailto:customerrequest@datasport.com). Les données sont conservées uniquement aussi longtemps que l'objectif du traitement ou une base légale justifie leur conservation. Lorsque la finalité du traitement disparaît ou lorsque le délai de conservation expire, les données sont supprimées conformément aux règles de protection des données. Pendant cette période, l'organisateur prend toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires afin de protéger les données contre tout traitement illicite ou incorrect. Je peux à tout moment faire valoir les droits qui me reviennent concernant mes données personnelles. Le droit suisse de la protection des données est applicable.

## **17. Réclamations**

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès de la direction de course au plus tard une heure après l'arrivée.

## **18. Juridiction**

Le for juridique est Davos.

*Sous réserve de modification / Davos, 28.11.2025*

*Version linguistique  
Le présent règlement est rédigé à l'origine en allemand.  
En cas de divergence entre les différentes versions linguistiques,  
la version allemande fait foi.*